

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 juin 2017

Etaient présents : Mmes CHALLINE. KOCKEISEN. MIOTTO. MULLER. PIECHOCKI. DOS SANTOS. VILLARD. MM. VIDILI. PIOVESAN. DURAND. LAMORLETTE. SANTORO. CASTELLETTA. BASTIEN. JACQUES. GERMAIN

Excusés : Mme MAGI (procuration à Mme CHALLINE). Mme SCHWAB (procuration à Mme DOS SANTOS). M. ZANNETTI (procuration à M. SANTORO)

-0-

Le compte rendu de la séance du 6 avril 2017 n'appelle aucune observation.

-0-

En date du 7 juin 2017, Monsieur le Maire et M. Michel PIOVESAN ont participé à une réunion avec les représentants d'ORNE THD, ainsi que les Maires d'Auboué et d'Homécourt.

Le but étant d'intégrer les communes d'Auboué, Homécourt et Moutiers au capital de la SPL ORNE THD et bénéficier des services en matière de vidéocommunication (télévision) sur ces communes.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, le déroulement des opérations suivantes :

- Mettre fin aux contrats avec Numéricâble, en accord avec Maître IOCHUM (et renvoie la fixation exacte du terme de l'exploitation à une date dont il sera convenu avec la société NUMERICABLE).
- Adhérer à la SPL ORNE THD et allouer 300 € dans le cadre d'achat d'actions.
- Modifier le budget en section d'investissement (ouverture de crédit pour permettre l'achat d'action).
- Approuver le contrat de concession (délégation de service public par laquelle la ville de Moutiers confie à la SPL ORNE THD la gestion, l'exploitation, la modernisation et l'entretien de son réseau câblé).

-0-

Le Conseil Municipal procède à l'attribution des subventions aux associations locales (liste jointe).

Comité des Fêtes : 8 000 €. Madame Annick PIECHOCKI, Présidente du Comité des Fêtes, ne participe pas au vote (*accepté à l'unanimité*)

Olympique de Moutiers : 4 500 € (*accepté à l'unanimité*)

Prendre un enfant par la main : 300 € (*accepté à l'unanimité*)

Subvention exceptionnelle Foyer des Anciens : 160 € (*accepté à l'unanimité*)

Donneurs de sang du bassin de Briey : 0 € (en attente de clarification)

L'atelier d'Amilcar Zannoni, sculpteur de fer : 0 € (en attente de clarification)

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique le Woigot :

- Proposition de M. Michel PIOVESAN : 300 € (6 voix pour, 12 voix contre et 1 abstention)
- Nouvelle proposition : 150 € (acceptée à la majorité : 16 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions)

Les autres subventions sont inchangées et accordées à l'unanimité.

-0-

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Communauté de Communes des pays de Briey, du Jarnisy et de l'Orne et les communes intéressées du territoire communautaire pour les marchés d'assurances (passation, en toutes ses formes, d'un marché public de prestations de services en assurances, y compris l'assistance à maîtrise d'ouvrage nécessaire à l'examen des besoins, à l'établissement des marchés et au suivi de l'intégralité de la procédure de consultation des assureurs jusqu'au choix des attributions des marchés).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

-0-

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la conférence des Maires en date du 23 mai 2017, à l'occasion de laquelle les modalités de collaboration des communes dans le cadre du PLUiH ont été présentées, il convient de nommer 2 élus municipaux qui seront amenés à représenter la commune au sein de son comité technique local d'appartenance. M. Daniel BASTIEN et M. Robert SANTORO sont élus à l'unanimité.

-0-

Suite aux délibérations du 9 novembre 2015 et du 4 avril 2016, restées sans effet à ce jour, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler sa demande de retrait du syndicat intercommunal pour la gestion de la bourse du travail ; décision motivée par le coût de la participation en regard des services rendus ainsi que le manque d'informations concernant les activités de ce syndicat. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

-0-

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de procéder aux virements de crédits suivants (décision modificative) :

Budget Commune de MOUTIERS - Exercice 2017 - Section d'investissement :

Du chapitre 109 / article 2111 - Terrains nus
au chapitre 16 / article 1641 - Emprunts **0,01 €**

-0-

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du mode de répartition, entre la Communauté de Communes des pays de Briey, du Jarnisy et de l'Orne et les communes membres, du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (F.P.I.C.). Il reviendra ainsi, à la Commune de Moutiers, la somme de 30 170 €.

-0-

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de la réunion de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées), les représentants de cette commission ont approuvé les attributions de compensation de la CCPBJO pour 2017. Pour Moutiers, le montant s'élève à 134 616 €.

-0-

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que face à l'augmentation du trafic des poids lourds, principalement à Moutiers bas, les Maires d'Auboué et de Moutiers ont pris un arrêté municipal réglementant la circulation de ce type de véhicules (transit des poids lourds interdit à Auboué et Moutiers). Conscient des problèmes de sécurisation des populations de ces deux communes, un travail de concertation est à ce jour mené avec les services du Conseil Départemental, pour prendre un arrêté commun (Sanef, Auboué, Moutiers, Homécourt, Hatrize, la Moselle...). Les communes d'Auboué et de Moutiers commanderont et planteront les panneaux d'interdiction aux entrées de chaque commune.

-0-

Monsieur le Maire fait part, au Conseil Municipal, d'une question qui lui a été posée concernant les rythmes scolaires pour la rentrée 2017/2018. A ce jour, le décret n'est pas encore paru. Les maires de l'intercommunalité souhaitent être prudents sur la possibilité d'un éventuel retour à la semaine de 4 jours et réfléchir ensemble avec les enseignants et les parents d'élèves.

*Le Maire,
Rémy VIDILI.*

Le Conseil Municipal par 18 voix pour accorde la subvention suivante :

Comité des Fêtes 8 000.00

Le Conseil Municipal par 19 voix pour accorde la subvention suivante :

MJC - MOUTIERS ANIMATION.....	2 000.00
Olympique de Moutiers.....	4 500.00
A.H.M.....	1 100.00
Secours Populaire.....	500.00
Change La Vie.....	600.00
Prendre un enfant par la main.....	300.00
Anciens Combattants.....	600.00
Pétanque Moustérienne.....	350.00
Foyer des Anciens.....	460.00
Subvention Exceptionnelle Foyer des Anciens.....	160.00
AMOMFERLOR.....	325.00
Gymno Club Féminin.....	360.00
Donneurs de sang du bassin de Briey.....	0.00
L'Atelier d'Amilcar Zannoni, Sculpteur de Fer.....	0.00
Croix Rouge Française.....	155.00
ADAPAH.....	155.00
U2AF.....	155.00
Association sportive Collège Jules Ferry.....	150.00
Association sportive Cité Scolaire Briey.....	150.00
Association Marche et Rêve.....	100.00
UL MJC Semaine de la solidarité.....	100.00
Stèle Soldats Soviétiques.....	100.00
A.E.I.M.....	75.00
Croix Bleue.....	50.00
Intervention Labry.....	50.00
Déportés, Internés Résistants Patriotes.....	35.00
Comité entraide handicapés physiques Briey.....	75.00
Harmonie Municipale de Valleroy.....	200.00
Espoir et Vie.....	100.00
Une Rose un espoir.....	70.00
SOS Amitié.....	30.00
Arc en Ciel.....	30.00
Amicale des Sapeurs Pompiers de Briey.....	70.00
Médillés Jeunesse et Sports.....	30.00
A.R.E.M.I.G.....	30.00
A.F.M.....	30.00
A.F.S.E.P.....	30.00
Mémoire du Pays de l'Orne.....	30.00
Ass. jeunes Sapeurs Pompiers.....	100.00
Subvention Exceptionnelle Terres de Coinville.....	200.00

Le Conseil Municipal par 16 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, accorde la subvention suivante :

Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique, le Woigot.....	150.00
--	--------